

## COMMUNE D'ETREZ

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze et le dix-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

**PRESENTS** : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, ROUX Pascale, COURTOIS Laure, JEANSON Sébastien, TISSOT Catherine, PODGORSKI Hervé, DESBLEDS Bastien, , MICHELARD Pierre, FAUSSURIER Sébastien, SUBTIL Julie, LOSSEROY Régine.

**EXCUSES** : MM. PERDRIX Christophe et GRAND Thierry

Date de la convocation : 10 février 2015 - Nombre de membres : en exercice : 15 ; présents : 13 ; votants : 13

Mme COURTOIS Laure est désignée secrétaire de séance.

---

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2015 et traite les sujets suivants :

## **FINANCES**

### **Comptes administratifs, compte de gestion et affectation des résultats de l'année 2014 du budget général et des budgets annexes.**

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion du receveur et affectent les résultats qui se résument ainsi :

#### **1. Budget général :**

Dépenses de fonctionnement : **807 708.21 €** - Recettes de fonctionnement : **1 096 429.68 €**  
Dépenses d'investissement : **866 173.22 €** - Recettes d'investissement : **815 6540,45 €**

Il reste 150 506.07 € de crédits prévus pour des travaux non réalisés en 2014. Pour l'élaboration du budget 2015, un excédent de 486 387.63 € en fonds libres pourra être affecté à de nouveaux projets.

#### **2. Budget des locaux commerciaux**

Dépenses de fonctionnement : **16 831.30 €** - Recettes de fonctionnement : **20 970.74 €**  
Dépenses d'investissement : **14 512.37 €** - Recettes d'investissement : **1 292.13 €**  
Excédent total avec prise en compte de l'excédent des années antérieures : **166 353.72 €**

#### **3. Budget assainissement**

Dépenses d'exploitation : 43 475.75 € - Recettes d'exploitation 46 616.58 €  
Dépenses d'investissement : 34 935.31 € - Recettes d'investissement : 104 612.97 € ;  
Excédent : 62 441.55 € à affecter en investissement. Une réflexion est à engager sur le budget qui ne dispose plus de fond de roulement suffisant pour régler les frais de fonctionnement.

**Subventions** : sur proposition de la commission CLES, le conseil vote les subventions 2015 ;

- Le conseil prend connaissance du devis de réparation de la tondeuse autoportée présenté par l'association Fêtes de l'Arbre et accepte de financer 50 %
- Il accepte de prendre en charge l'assurance des pompiers
- Le serveur informatique du réseau commune-bibliothèque-école-garderie est en fin de garantie. Une extension de garantie sur deux ans est acceptée.

## **STATION D'EPURATION**

- **Participation aux frais de fonctionnement de la station d'épuration** : le montant total des charges de fonctionnement de la station d'épuration s'élève à 71 026.22 € en 2014. La répartition s'établit ainsi : 25 % pour la commune : 17 756.56 € et 75 % pour la laiterie : 53 269.67 €
- **Etude déversoir d'orage** : le cabinet EPTEAU a fourni l'étude concernant le déversoir d'orage. Le montant à engager par la commune s'élève à 28 950 € HT comprenant les travaux et honoraires pour la maîtrise d'oeuvre.

## **BATIMENTS**

- **Logements** : deux logements sont à louer : l'un au-dessus de la boulangerie, l'autre route de Marboz. Suite à la réfection du logement situé au 118 route de Marboz, le conseil décide de porter le montant du loyer mensuel à 285 €.
- **Bar** : le permis de construire est déposé. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration. L'appel d'offres est prévu pour avril. Les ordres de service pourraient être donnés fin mai pour une durée de travaux de 7 à 8 mois. Un contrat de maîtrise d'œuvre sera passé avec l'architecte Claudio Cuccia, et 3 co-traitants : Ain Genierie, Betec structures et Ain Getec. La société APAVE assurera le contrôle technique et la mission SPS.
- **Locaux commerciaux** : le conseil est informé que la réglementation qui fixe les valeurs locatives des locaux professionnels est en cours d'évolution. Le classement de la commune proposé n'appelle pas de remarque.

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- **Lotissement du Petit Bosquet** : le permis d'aménager devrait être déposé en mars sur une partie du ténement.

## **VOIRIE**

- **Permission de voirie orange** : la commune perçoit des redevances pour occupation du domaine public. Pour Orange, il y a lieu de renouveler la délibération prise en mars 2013 qui en fixait les tarifs au mètre linéaire.
- **Carrefour route des Poiriers** : les travaux s'achèvent en fin de semaine. L'abri bus sera opérationnel le lundi 23 février. Le conseil général a été informé de l'emplacement et a prévenu le transporteur scolaire.
- **Allée piétonne route de Montrevet** : suite à l'aménagement de l'allée piétonne, des échanges de parcelles sont à régulariser pour une surface de 455 m<sup>2</sup>. Le conseil désigne le cabinet Axis Conseils pour la rédaction des actes administratifs.

## **CLES**

- Rythmes scolaires : la sieste des petits a été avancée à 13 heures. Cette formule est appréciée par les parents
- un cirque viendra donner un spectacle le 12 mars
- le parcours sportif des pompiers s'installera sur le parking des Marronniers. Un arrêté sera pris pour préciser que seuls les pompiers sont autorisés à l'utiliser.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

- **Groupement d'achats** : dans un souci de mutualiser les achats et afin de réaliser des économies, la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, conformément à l'article 8 du Code des marchés publics, souhaite mettre en place un groupement de commandes pour les achats de repas en liaison chaude destinés à la restauration des enfants fréquentant les écoles de Cras-sur-Reyssouze, Etrez, Jayat, Malafretaz et Montrevel-en-Bresse ainsi que le Centre de Loisirs intercommunal. Le conseil municipal accepte d'adhérer à ce groupement.
- Les 50 ans de la communauté de communes aura lieu le 12 septembre 2015

## **PERSONNEL**

- **Emplois saisonniers** : quatre candidatures sont arrivées pour les deux emplois saisonniers de l'été. Le conseil a fait une présélection mais des précisions sont à demander à la communauté de communes s'il y a ou non obligation.
- **Apprentissage** : le conseil renouvelle son souhait de recruter une personne en CAP petite enfance pour la rentrée de septembre.
- **Agent technique** : l'annonce pour le recrutement d'un agent technique est lancée par la communauté de communes.

## **DIVERS**

- **Elections des pompiers** : le conseil, sur proposition du chef de corps des pompiers, désigne les représentants des sapeurs-pompiers appelés à siéger au comité consultatif communaux et intercommunaux
- **Site internet** : il est en cours d'élaboration
- **PPRT** : l'enquête publique aura lieu en avril-mai en même temps que celle de la déclaration d'utilité publique.
- **Installation classée GRT GAZ** : un dossier de demande d'installation classée relative à la future station de compression a été déposé en Préfecture.
- Le dossier « **accessibilité des ERP** » a été transmis en Préfecture avec engagement de se mettre aux normes avant septembre 2015

**La séance est levée à 23 h 40 –**

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 24 mars 2015 à 20 h.**